

GUIDE DE PRÉPARATION AUX **MESURES D'URGENCE**



Ville de LORRAINE



BOIS-DES-FILION

RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE



Pompiers, police, ambulance :
9-1-1

Info-Santé et Info-Social :
8-1-1

Info Transport :
5-1-1

Centre antipoison du Québec :
1 800 463-5060

Hydro-Québec :
1 888 385-7252
www.hydroquebec.com

Gaz métropolitain :
1 800 361-8003

Service météorologique
d'Environnement Canada :
1 900 565-4455
www.meteo.gc.ca

Croix-Rouge canadienne :
613 740-1900
www.croixrouge.ca

Ambulance Saint-Jean :
1 888 840-5646
www.asj.ca

Armée du Salut :
514 254-1123, poste 205
armeedulsalut.ca/quebec

Ministère de la Sécurité publique – Québec :
1 866 644-6826
www.securitepublique.gouv.qc.ca

Urgence Québec :
www.urgencequebec.gouv.qc.ca

Ville de Bois-des-Filion :
450 621-1460
Pour toute urgence en dehors des heures
d'ouverture, composez le même numéro et
choisissez l'option 8.
ville.bois-des-filion.qc.ca

Ville de Lorraine :
450 621-8550
450 435-2421, poste 0
(urgence en dehors des heures d'ouverture)
ville.lorraine.qc.ca

POURQUOI UN GUIDE DES MESURES D'URGENCE ?



Chers citoyens
de Bois-des-Filion
et de Lorraine,

La Loi sur la sécurité civile du Québec prévoit un partage de responsabilités entre les municipalités et les citoyens. D'une part, les municipalités doivent informer les citoyens des risques et des mesures à prendre lorsque survient un sinistre naturel ou un état d'urgence. Elles doivent aussi prévoir l'ensemble des interventions jusqu'à l'après-sinistre. D'autre part, le citoyen a l'obligation de prévoir les mesures nécessaires au maintien de son autonomie et de celle de sa famille pendant les 72 premières heures suivant une situation d'urgence.

Une intervention rapide et judicieuse peut sauver des vies et éviter des dégâts matériels. Le présent guide prodigue des conseils pratiques et concrets dans le but de guider vos actions en cas d'alerte météo, d'accident impliquant des matières dangereuses ou d'autres types d'urgences, peu importe le moment ou le lieu. Si un tel événement devait se produire, soyez assuré que votre Ville et ses partenaires prendront les moyens nécessaires pour assurer votre sécurité et vous informer des mesures à prendre le plus rapidement possible. Nous vous invitons donc à lire attentivement ce guide pour mieux vous préparer à une situation d'urgence.

Votre Service de sécurité incendie



Ville de LORRAINE



BOIS-DES-FILION

QUOI FAIRE DÈS MAINTENANT EN PRÉVISION DE SITUATIONS D'URGENCE ?

**SOYEZ PRÊT,
SOYEZ
PRÉVOYANT !**

Toute situation d'urgence nécessite d'agir rapidement. Voici donc quelques gestes que vous pouvez poser dès maintenant avant qu'une urgence ne survienne :

- Préparez vos trousse d'urgence. Celles-ci devraient être complètes et facilement accessibles en tout temps. Consultez les pages 12 à 15 pour connaître le contenu recommandé.
- Planifiez un plan d'urgence : point de rassemblement, itinéraire pour quitter la ville, etc.
- Remplissez les fiches en annexe du présent document (bottin, fiche médicale, etc.).
- Faites des copies de tous vos documents importants (pièces d'identité, polices d'assurance, etc.). Conservez-les dans un endroit sûr à la maison ou à l'extérieur de votre domicile.
- Prenez des photos des membres de votre famille au cas où un registre de personnes manquantes serait créé.
- Suivez une formation de secourisme afin d'être apte à prodiguer les premiers soins au besoin.



Pour suivre une formation en premiers soins, communiquez avec la Croix-Rouge canadienne ou le bureau de l'Ambulance Saint-Jean (coordonnées en page 2).

QUOI FAIRE EN CAS DE SITUATION D'URGENCE ?



Premières étapes

- Ayez vos troussees d'urgence (voir p. 12-15) à proximité et suivez votre plan d'urgence (voir p. 16).
- Écoutez la radio ou la télévision pour obtenir le plus d'information possible.
- Demeurez calme et restez où vous êtes jusqu'à ce que la sécurité soit assurée ou que l'on vous demande d'évacuer les lieux.
- En tout temps, respectez les consignes des autorités municipales.
- Si vos proches ou vos voisins ont besoin d'aide et que vous êtes en mesure de le faire, portez leur assistance.

Gardez un téléphone à fil à la maison, car la plupart des téléphones sans fil ne fonctionneront pas pendant une panne de courant.

En cas d'évacuation

- Apportez votre trousse d'urgence, votre portefeuille, les papiers d'identité de chacun des membres de la famille, des copies des documents importants, un téléphone cellulaire ainsi que le nécessaire pour le recharger.
- Si vous avez le temps, communiquez avec une personne-ressource à l'extérieur de la ville pour l'informer du lieu où vous allez et du moment prévu de votre arrivée. Une fois que vous serez arrivé à destination, faites-le lui savoir. Informez-la si des membres de la famille ont été séparés.
- Si possible, laissez une note pour informer vos proches de votre heure de départ et de votre destination.
- Si les autorités en font la demande, coupez l'alimentation en eau et en électricité de votre domicile.
- Ne coupez pas l'alimentation en gaz naturel, sauf si les autorités le demandent. Lorsque vous la coupez, votre fournisseur doit la rétablir lui-même, ce qui peut prendre plusieurs semaines en situation d'urgence importante.
- Emmenez vos animaux de compagnie avec vous.
- Verrouillez les portes et les fenêtres de votre domicile.
- Suivez les instructions des autorités et utilisez les voies de circulation désignées par celles-ci.

SITUATIONS D'URGENCE POUVANT SURVENIR



Bien qu'il soit impossible de dresser une liste exhaustive de toutes les situations d'urgence possibles, ce guide présente les plus communes et les mesures à prendre lors de tels événements.

AVIS D'ÉBULLITION DE L'EAU

Lorsqu'un avis d'ébullition est émis par la Ville :

- Les citoyens sont informés sur le site Internet et la page Facebook de leur Ville ; grâce à des accroche-portes ; sur les panneaux électroniques (Bois-des-Filion) ainsi que par appels automatisés (vous devez vous inscrire pour être sur la liste de votre municipalité).
- Une fois qu'un tel avis est émis, vous devez faire bouillir l'eau selon le nombre de minutes recommandées par la Ville.
- Cette eau bouillie doit être utilisée pour laver et apprêter des aliments, vous brosser les dents, boire, préparer les biberons et faire des glaçons.
- Lavez-vous comme d'habitude, mais assurez-vous que les petits ne portent pas de jouets trempés à leur bouche au moment du bain.
- Vous pouvez laver la vaisselle à l'eau chaude et au détergent, en vous assurant de bien la sécher, ou utiliser un lave-vaisselle comportant un cycle à l'eau chaude.
- La Ville lèvera l'avis d'ébullition uniquement lorsqu'un laboratoire indépendant aura confirmé la qualité de l'eau échantillonnée à divers endroits dans le réseau. Un délai minimum de 48 heures ouvrables est requis pour compléter ces analyses en laboratoire, mais on ne peut prévoir la durée d'un avis d'ébullition.

UNE FOIS L'AVIS LEVÉ :

- Votre municipalité diffusera l'information grâce à ses outils de communication.
- Vous n'avez plus à faire bouillir l'eau. Les échantillons testés par un laboratoire indépendant ont confirmé qu'elle est potable.
- Si l'eau est brouillée, laissez-la simplement couler jusqu'à ce qu'elle redevenue claire.



La plupart des avis d'ébullition sont émis à titre préventif. Il est cependant important de continuer à faire bouillir l'eau tant que l'avis n'est pas levé.

Vous devez faire bouillir l'eau même si vous possédez un filtre à eau domestique (adoucisseur, système au charbon activé, pichet filtrant, etc.) puisque ce type de dispositif n'élimine pas les micro-organismes pathogènes.

PANNE D'ÉLECTRICITÉ EN HIVER

- Baissez les thermostats au minimum.
- N'utilisez pas de barbecue, de poêle de camping ou de génératrice à l'intérieur de votre domicile.
- Éteignez les électroménagers et les appareils électroniques.
- Évitez d'ouvrir inutilement la porte du réfrigérateur ou du congélateur.
- Vérifiez votre avertisseur de monoxyde de carbone avant d'allumer votre poêle à bois ou votre foyer.
- Si vous disposez d'un appareil de chauffage auxiliaire, allumez-le avant que la maison ne soit trop refroidie.
- Si vous devez raccorder un appareil de chauffage auxiliaire au conduit de cheminée utilisé pour l'appareil de chauffage habituel, fermez-le avant d'effectuer le raccordement.
- Lorsque vous utilisez une génératrice, suivez les instructions du fabricant.
- Advenant que la panne se prolonge plusieurs jours, fermez l'entrée d'eau et vidangez la tuyauterie.



Un congélateur bien rempli peut conserver la nourriture congelée de 24 à 36 heures si la porte reste fermée.



Prévoyez un lieu où vous réfugier en cas de panne prolongée.

ORAGES ET Foudre

Conseils préventifs

- Coupez régulièrement les branches d'arbres mortes sur votre terrain.
- Si vous avez des arbres à proximité de fils électriques, communiquez avec Hydro-Québec.
- Vérifiez régulièrement le système de drainage de votre résidence (drain français et la pompe de puisard, communément appelée *sump pump*).

Pendant l'orage : lorsque vous êtes à l'intérieur

- Demeurez à l'intérieur et fermez les portes et les fenêtres.
- Tenez-vous loin des fenêtres, des portes, des cheminées et de tout autre objet conducteur d'électricité.
- Débranchez les téléviseurs et autres appareils électriques.
- N'utilisez pas le téléphone.
- Dans un lieu public ou un bureau, les mêmes règles s'appliquent. De plus, évitez les ascenseurs.

Pendant l'orage : lorsque vous êtes à l'extérieur

- Si possible, réfugiez-vous immédiatement dans un immeuble ou dans un lieu qui n'est pas surélevé.
- Si vous êtes à découvert (dans un champ, par exemple), accroupissez-vous, placez vos mains sur vos genoux et penchez-vous vers l'avant. Ayez un minimum de contact avec le sol.
- Évitez tout contact avec du métal. Tenez-vous à au moins 30 mètres des clôtures de métal et retirez vos chaussures si elles ont des crampons de métal.
- Éloignez-vous des fils électriques et des fils de téléphone.
- Regagnez la rive si vous êtes dans l'eau ou en bateau lorsqu'un orage approche. Si vous êtes dans une embarcation et que l'orage éclate avant que vous regagniez la berge, accroupissez-vous au fond.
- Si vous êtes à vélo, à motocyclette ou sur un VTT, descendez-en, car les pneus en caoutchouc ne vous protégeront pas.
- Si vous êtes en voiture, stationnez-vous loin des arbres et des fils électriques et restez à l'intérieur.



**NE VOUS
ABRITEZ
JAMAIS SOUS
UN ARBRE !**

**Ne prenez
ni douche ni bain
pendant un orage,
car les tuyaux peuvent agir
comme conducteurs si la
foudre frappe votre maison.**

INONDATION

En cas de risque imminent d'inondation

- Coupez complètement l'alimentation en électricité de votre domicile.
- Mettez en lieu sûr tous les produits domestiques dangereux comme les insecticides et les pesticides.
- Assurez-vous que vos drains ne sont obstrués par aucun objet (boîtes, meubles ou autres).
- Tous les conduits d'égout du sous-sol doivent être obstrués, si possible au moyen d'un bouchon de bois.
- Déménagez vos meubles et vos effets personnels à l'étage supérieur.
- Réfugiez-vous dans un endroit sécuritaire.
- Ayez avec vous votre trousse d'urgence et une réserve d'aliments.



Après l'inondation

- Faites bouillir l'eau pendant 10 minutes si sa couleur ou son odeur est altérée.
- Ne conservez pas les aliments périssables ou décongelés en profondeur, si votre électricité a été coupée pendant plus de 24 heures et que votre réfrigérateur n'a pu garder sa fraîcheur.
- Ne montez pas le chauffage à plus de 4°C s'il reste de l'eau au sol.
- Assurez-vous que les conduits électriques n'entrent pas en contact avec l'eau.
- Soyez attentif à tout gauchissement (déformation) des murs ou des planchers, aux trous dans le plancher, au verre brisé et aux autres débris dangereux.
- N'habitez pas une maison dans laquelle il y a de l'eau stagnante.

Prenez les dispositions nécessaires pour vos animaux de compagnie.



Si vous devez évacuer votre domicile, indiquez aux autorités municipales où vous pouvez être joint.

ATTENTION AUX MOISSURES !

Pour désinfecter votre résidence de manière adéquate, utilisez un mélange contenant 10 portions d'eau pour 1 portion d'eau de javel ou communiquez avec une entreprise de nettoyage après sinistre.

INTEMPÉRIES

Pluie diluvienne ou tempête de neige

- Évitez de rouler sur des routes inondées ou encore de passer sous un pont routier.
- Si vous devez vous immobiliser, demeurez à l'intérieur de votre véhicule.
- N'allez pas dans les zones sinistrées.
- N'approchez pas des fils électriques qui pendent.



Vague de chaleur

- Très tôt en matinée, fermez vos fenêtres et vos rideaux de manière à conserver la fraîcheur de la nuit à l'intérieur. Laissez-les fermés tout au long de la journée.
- Utilisez un climatiseur pour rafraîchir votre logis ou passez quelques heures dans un endroit climatisé (centre commercial ou autre).
- Évitez les boissons déshydratantes comme les boissons alcoolisées à forte teneur en caféine ou très sucrées.



Buvez beaucoup
d'eau sans
attendre d'être
assoiffé.



Les personnes âgées,
les personnes malades
et les jeunes enfants
sont plus à risque en
période de grande chaleur.

SITUATIONS D'URGENCE POUVANT SURVENIR

ACCIDENT IMPLIQUANT DES MATIÈRES DANGEREUSES

Si l'accident a lieu à l'intérieur d'un bâtiment

- Évacuez le lieu sans délai et prévenez les services d'urgence à partir du téléphone d'un voisin.
- Évitez d'allumer toute flamme ou tout appareil électrique.



Si l'accident a lieu à l'extérieur d'un bâtiment

- Ne démarrez pas votre voiture.
- Évitez d'allumer toute flamme.
- Suivez les consignes des autorités.

Si les autorités municipales vous demandent d'évacuer votre résidence

- Fermez les portes, les fenêtres ainsi que tout système ayant une prise d'air extérieure (échangeur d'air, thermopompe, trappe du foyer, hotte de cuisine).
- Quittez les lieux avec votre trousse d'urgence.
- Suivez les consignes des autorités et ne retournez pas à la maison avant que ces dernières ne vous y autorisent.
- Si vous devez vous rendre à un centre d'évacuation, inscrivez-vous au bureau d'accueil.

Si les autorités vous demandent de rester confiné à domicile

- Fermez les portes et les fenêtres ainsi que tout système ayant une prise d'air extérieure (échangeur d'air, thermopompe, trappe du foyer, hotte de cuisine).
- Bouchez les brèches qui permettraient aux contaminants de pénétrer dans la maison.
- Restreignez l'accès aux pièces non utilisées.
- Suivez les consignes des autorités.



Si vous constatez un déversement ou tout autre incident impliquant des matières dangereuses, la première chose à faire est de composer le 9-1-1.

Les autorités ne vous demanderont pas de quitter votre domicile à moins d'avoir des raisons de croire que vous êtes en danger.

TROUSSES D'URGENCE



Veillez à ce que tous les occupants de la maison sachent où se trouve la trousse d'urgence.

TROUSSE DE BASE

- Eau : au moins deux litres par jour par personne (Utilisez des petites bouteilles qui seront plus faciles à transporter en cas d'ordre d'évacuation.) ;
- Aliments non périssables : nourriture en conserve, barres énergétiques, préparations pour nourrissons et aliments déshydratés (Remplacez l'eau et les aliments une fois l'an.) ;
- Ouvre-boîte manuel ;
- Lampe de poche à manivelle ou à piles et piles de rechange (Remplacez les piles au moins une fois l'an.) ;
- Radio à piles et piles de rechange ;
- Trousse de premiers soins ;
- Clés supplémentaires pour la voiture et la maison ;
- Argent comptant en petites coupures comme des billets de 10 \$ et monnaie pour les téléphones publics (Les guichets automatiques et les réseaux bancaires pourraient ne pas fonctionner pendant une urgence ou une panne de courant. Vous pourriez avoir du mal à utiliser vos cartes de débit ou de crédit.) ;
- Une copie de votre plan d'urgence et de la liste de vos personnes-ressources ;
- Médicaments obtenus sur ordonnance ;
- Le nécessaire pour vos animaux de compagnie ou d'assistance : nourriture, eau, médicaments.

Vos trousse d'urgence devraient toujours être prêtes, rapidement accessibles et faciles à transporter, afin que vous puissiez réagir rapidement au besoin.

AUTRES ARTICLES RECOMMANDÉS

- Bougies et allumettes ou briquet (Placez les bougies dans des contenants robustes et profonds. Ne les laissez pas brûler sans surveillance.) ;
- Vêtements et chaussures de rechange pour tous les membres de la famille ;
- Couvertures ou sac de couchage pour tous les membres de la famille ;
- Articles de toilette et désinfectant pour les mains ;
- Ustensiles ;
- Sacs à ordures ;
- Papier hygiénique ;
- Outils de base (marteau, pinces, clé, tournevis, gants de travail, masque protecteur contre la poussière, couteau de poche) ;
- Sifflet (pour attirer l'attention au besoin) ;
- Médicaments (environ une semaine de médicaments) et copies de vos ordonnances ;
- Sac à dos ;
- Jeu de cartes, jeux de société, livres, bloc-notes et crayons ;
- Documents importants (pièces d'identité, polices d'assurance, etc.).



**Si vous soupçonnez
que votre eau est contaminée,
informez-vous auprès de votre
municipalité ou des autorités
locales pour obtenir des détails.
En cas de doute,
abstenez-vous de la boire.**

TROUSSE D'URGENCE POUR L'AUTOMOBILE

- Bouteilles d'eau et aliments non périssables ;
- Pelle, grattoir, brosse et balai à neige ;
- Sable ou sel ;
- Bandes de traction, chaîne de remorquage et câbles de survoltage ;
- Hydrate de méthyle (pour dégivrer les conduites de carburant et le pare-brise) ;
- Fusées éclairantes ou lanterne d'avertissement ;
- Boussole et cartes routières ;
- Chiffon ou papier essuie-tout ;
- Vêtements et chaussures de rechange ;
- Hache ou hachette ;
- Allumettes et bougies dans une boîte de métal ou un sac de plastique (pour se réchauffer, réchauffer une boisson ou s'éclairer) ;
- Extincteur ;
- Lampe de poche et pile de rechange ;
- Trousse de premiers soins avec sécateur pour ceinture de sécurité ;
- Couvertures ;
- Liste des numéros de téléphone de vos personnes-ressources ;
- Radio à pile et sifflet ;
- Pièces de 25 cents (50 cents/appel) ou une carte d'appel si vous n'avez pas de cellulaire.



**Votre trousse
devrait être rangée
en tout temps dans le coffre
de votre véhicule.**

TROUSSE D'URGENCE

TROUSSE D'URGENCE POUR VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE OU D'ASSISTANCE

- Cage pour le transport de l'animal et laisse ou harnais solide ;
- Collier et médaille d'identification ;
- Nourriture et eau pour 72 heures (4 litres d'eau par jour pour un chien et 1 litre pour un chat) ;
- Bol et ouvre-boîte pour la nourriture ;
- Journaux, papier hygiénique, sacs de plastique et litière pour chat ;
- Médicaments particuliers et trousse de premiers soins pour animaux ;
- Dossier de l'animal et photo récente (en cas de recherche) ;
- Couverture et jouet ;
- Coordonnées du vétérinaire.



Les animaux de compagnie sont interdits dans les centres d'hébergement et dans de nombreux hôtels. Prévoyez confier vos compagnons à un ami ou à un parent ou répertoriez dès maintenant une pension pour animaux ou un hôtel qui les accueillent.

VOTRE PLAN D'URGENCE



PLAN D'ÉVACUATION

Lieu de rassemblement sûr près de la maison

Lieu de rassemblement sûr à l'extérieur du quartier

Itinéraire prévu pour quitter le quartier

1- _____

2- _____

3- _____

Sorties d'urgence de votre domicile

PLAN DE SÉCURITÉ DU QUARTIER

Entendez-vous avec vos voisins afin que tous les habitants du quartier soient pris en charge.

Faites des jumelages pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte.



Mettez votre plan d'urgence à jour une fois par année. Révisez alors vos coordonnées, pratiquez votre plan d'évacuation d'urgence, changez les piles de vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone et regarnissez votre trousse d'urgence. Une fois l'an, changez les piles, la nourriture et l'eau qui se trouvent dans vos trousse.



NUMÉROS IMPORTANTS

Personne-ressource de l'extérieur

Nom de la personne-ressource

Téléphone

Personne-ressource au sein de la famille

Nom de la personne-ressource

Téléphone

Ami

Voisin

Nom de l'ami ou voisin

Téléphone

Les enfants : la garderie et l'école

Fournir la liste à jour de deux personnes avec lesquelles communiquer en cas d'urgence.

Nom de la personne 1

Téléphone

Nom de la personne 2

Téléphone

Agent ou compagnie d'assurance

Nom de l'agent

Téléphone

Numéro de police d'assurance (maison)

Numéro de police d'assurance (voiture)

Système de sécurité à domicile

Nom de la compagnie

Téléphone

Emplacement de :

Robinet d'entrée d'eau

Boîte de disjoncteurs

Robinet de gaz (Coupez l'alimentation seulement si les autorités vous disent de le faire.)

Drain de sol



Les adultes et les enfants en mesure de le faire devraient savoir comment couper l'alimentation en eau, en électricité et en gaz de votre domicile. Conservez les instructions pour fermer les robinets d'entrée d'eau, de gaz ainsi que la boîte à fusibles près de ceux-ci.

FICHE MÉDICALE



Informez certaines personnes de vos besoins particuliers en matière de santé.

Nom de la personne

Téléphone

Notez tous les détails de votre état de santé.

Allergies

Chirurgie

Antécédents médicaux familiaux

Besoins en logement

État de santé

Information sur les assurances

Médicaments

Test de dépistage

Vaccins récents

Coordonnées d'une personne-ressource

Nom de la personne-ressource

Téléphone

Médecin de famille

Nom du médecin

Téléphone

Pharmacien

Nom du pharmacien

Téléphone

FICHE MÉDICALE

Informez certaines personnes de vos besoins particuliers en matière de santé.

Nom de la personne

Téléphone

Notez tous les détails de votre état de santé.

Allergies

Chirurgie

Antécédents médicaux familiaux

Besoins en logement

État de santé

Information sur les assurances

Médicaments

Test de dépistage

Vaccins récents

Coordonnées d'une personne-ressource

Nom de la personne-ressource

Téléphone

Médecin de famille

Nom du médecin

Téléphone

Pharmacien

Nom du pharmacien

Téléphone



Demandez à votre médecin d'avoir un prêt-à-emporter, soit une réserve de médicaments et de fournitures médicales pour deux semaines. Si un sinistre survient, les pharmacies risquent d'être fermées d'urgence.

SOYEZ PRÊT, SOYEZ PRÉVOYANT !



SOURCE

Les conseils du présent guide ont été inspirés du Conseil canadien de la sécurité, du Guide canadien et de la brochure du ministère de la Sécurité publique du Québec.

RESSOURCES

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la préparation aux urgences, visitez le www.preparez-vous.ca.



Ville de LORRAINE



BOIS-DES-FILION